

**DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE
CIRCULATION / STATIONNEMENT
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

ATTENTION – POUR UN ETAT DES LIEUX CONTACT : DIRECTION MOBILITE ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE
DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE – **SERVICE ODP 03.26.26.17.60**
**TOUTE DEMANDE ILLISIBLE, INCOMPLETE OU PARVENUE HORS DELAI (15 JOURS OUVRABLES AVANT LE
DEBUT DES TRAVAUX) NE SERA PAS TRAITEE.**

Maitre d'ouvrage/contact :	Demandeur ou Entreprise/contact :
Adresse :	<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom propre
.....	<input type="checkbox"/> Agissant au nom et pour le compte de l'Entreprise :
CP :
Ville :	Adresse :
.....	CP : Ville :
Courriel :	Courriel :
N° tél :	N° tél : Fax :
Portable :	N° Portable (indispensable) :
	N° SIRET (obligatoire) :

NATURE DES TRAVAUX :

- Sur voirie, descriptif :**
- **Domaine d'intervention (Électricité, Gaz, Assainissement...) :**
 - **Si travaux fibre optique, nom de l'opérateur :**

Sur immeuble, descriptif :

A l'identique **Dits « modificatifs »** **Soumis au plan de ravalement de façade obligatoire** (joindre la copie du courrier)

Prolongation ou modification (rayer la mention inutile) de l'arrêté A20.....-.....-.....

INSTALLATION OU ENTREPOSAGE :

- ECHAFAUDAGE :** Longueur..... Largeur.....
- CLOTURE DE CHANTIER :** Longueur..... Largeur.....
- BENNE :** Longueur..... Largeur.....
- VEHICULE et/ou ENGIN DE CHANTIER :**
- DEPOT DE MATERIAUX :** Type Longueur..... Largeur.....
- EMPRISE ZONE DE TRAVAUX (véhicules/engins de chantier inclus) :** Longueur..... Largeur.....

Vérifier auprès du propriétaire si les travaux sont soumis à autorisation de Service de l'Urbanisme, dans ce cas :

- Permis de construire Permis de démolir Déclaration préalable N°..... Du
- Sinon : Sans document particulier

PROPOSITIONS DE CONTRAINTES DE SITE :

- **STATIONNEMENT :**
 - Interdit : des 2 côtés côté pair ou côté impair
 - Devant quel(s) numéro(s) :
 - Nombre de place(s) ou mètres linéaires :
 - Emplacement : sur trottoir sur chaussée ou sur trottoir et chaussée payant non payant
- **CIRCULATION :**
 - Interdite en totalité
 - Aménagement ponctuel à détailler (sens de circulation, suppression de voie de circulation et/ou piste cyclable, circulation alternée) :

Contraintes pour les piétons (déviation à prévoir si moins de 1.40m libre sur trottoir)

Localisation (le n° de voirie ou section de rue) :

Délai d'intervention : Dates : Du --/--/-- au --/--/--

Horaires travaux ponctuels) De à

Période : Du lundi au vendredi Du lundi au dimanche

Autre à préciser :

SCHEMA, PLAN ou PHOTO DETAILLE DE LA ZONE DE TRAVAUX OBLIGATOIRE